

PARCS NATURELS RÉGIONAUX
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Guide de Bienvenue

Valeurs Parc naturel régional

#ValeursParc



Parc
naturel
régional
des Alpilles



Parc
naturel
régional
des Baronnies
provençales



Parc
naturel
régional
de Camargue



Parc
naturel
régional
du Luberon



RÉGION SUD
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR



Parc
naturel
régional
du Mont-Ventoux
Pargue dou Ventour



Parc
naturel
régional
des Préalpes d'Azur



Parc
naturel
régional
du Queyras



Parc
naturel
régional
de la Sainte-Baume



Parc
naturel
régional
du Verdon

Bienvenue *dans le réseau Valeurs Parc naturel régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur !*



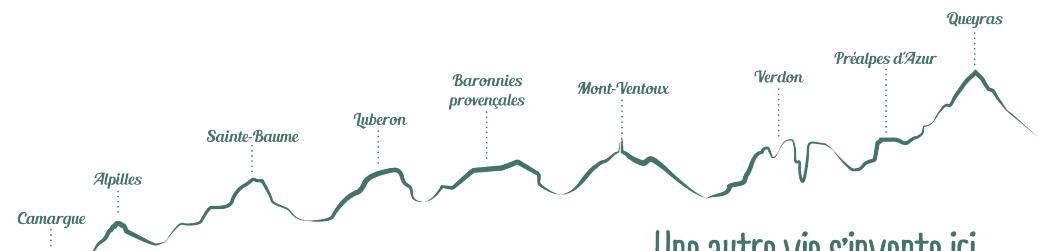
Vous rejoignez un réseau régional de plus de 350 entreprises et de plus de 400 produits et prestations touristiques : 32 hôtels, 19 campings, 8 villages vacances, 21 sites de visite, 5 manades, 30 restaurants, 23 séjours et 76 produits agricoles et artisanaux.

Un réseau engagé pour la préservation de l'environnement, le bien-être des femmes et des hommes et l'économie locale.

Pour vous accompagner à mieux communiquer sur la marque Valeurs Parc naturel régional et vos engagements auprès de vos clients et partenaires, nous vous invitons à suivre les conseils de ce guide.

SOMMAIRE :

Adoptez une communication à 360°	P04
Informez vos partenaires	P05
Affichez votre appartenance à la marque Valeurs Parc	P06
Comment utiliser le logo de la marque ?	P07
Parlez de vos engagements Valeurs Parc	P08
Comment présenter la marque Valeurs Parc ?	P09
Passez à l'action avec les Eco-Solutions !	P10
Sensibilisez votre clientèle aux écogestes	P12
Diffusez les bons comportements à adopter en milieux naturels	P14
Connectez-vous à vos voisins bénéficiaires	P16
Consultez les annuaires de producteurs des Parcs	P17
Restez proches de votre Parc	P18
Crédits / Sources	P19



Une autre vie s'invente ici

Adoptez une communication à 360°

Informez vos partenaires

AU NIVEAU NATIONAL

Communication sur la marque Valeurs Parc naturel régional déployée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France :

- Site internet
www.destination-parcs.fr **Clic ▶**
– La plateforme Destination Parcs vise à inspirer, guider et inciter les visiteurs à venir dans les Parcs pour vivre des expériences immersives et dynamiques.
- Campagne Facebook - Parcs naturels régionaux de France :
[@destinationPNR](https://www.facebook.com/destinationPNR) **Clic ▶**
- Campagnes presse



AU NIVEAU DU PARC

- Promotion sur différents supports de communication : réseaux sociaux, site internet, etc.
- Rendez-vous du réseau : rencontres, formations, échanges, etc.
- Échanges, suivi et accompagnement par le chargé de mission du Parc

AU NIVEAU RÉGIONAL

Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur : 9 Parcs et plus de 350 professionnels bénéficiaires de la marque :

- Action presse et de promotion en partenariat avec nos partenaires et notamment avec le Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur
Site écotourisme du CRT :
www.ecotourisme.provence-alpes-cotedazur.com **Clic ▶**
- Promotion via divers outils de communication (annuaire, cartes postales, etc.)
- Site internet à destination des professionnels :
www.monreseaupro-pnrsud.fr **Clic ▶**
- Page Facebook à destination des professionnels - Réseau du tourisme durable dans les Parcs naturels régionaux - Région Sud
[@TourismeDurablePNRSud](https://www.facebook.com/TourismeDurablePNRSud) **Clic ▶**
- Page Linkedin : Réseau du tourisme durable dans les Parcs naturels régionaux - Région Sud **Clic ▶**
- Chaîne YouTube : Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur **Clic ▶**
- Valorisation des entreprises labellisées sur www.cheminsdesparcs.fr – site grand public pour préparer balades et randonnées dans les parcs de la Région Sud **Clic ▶**
- Rendez-vous du réseau : rencontres, formations, échanges, etc.



Vous avez obtenu la marque Valeurs Parc naturel régional : faites-le savoir !

Informez vos partenaires :

- Votre Office de Tourisme
- Le chargé de communication de votre commune
- Les agences et partenaires avec lesquels vous travaillez
- Les réseaux professionnels auxquels vous êtes affiliés
- Les plateformes de réservation en ligne : Booking, Airbnb, etc.
- Les guides de voyage/touristique dans lesquels vous êtes référencés
- Les journalistes et blogueurs que vous connaissez



#ValeursParc

Renseignez-vous auprès des chargés de mission tourisme et communication de votre Parc pour en savoir plus sur les différents supports qui valorisent l'offre des entreprises Valeurs Parc naturel régional

Affichez votre appartenance à la marque Valeurs Parc

AFFICHEZ la plaque Valeurs Parc dans votre établissement.

UTILISEZ LE LOGO...

Sur votre site internet et réseaux sociaux, signature de mail, supports de communication (flyers, brochures), livret d'accueil, publication de vos partenaires (OT, agences, etc.), publicités, etc.

Pour rappel : Vous devez utiliser uniquement le logo Valeurs Parc du territoire auquel vous êtes rattaché, en respectant la charte graphique.



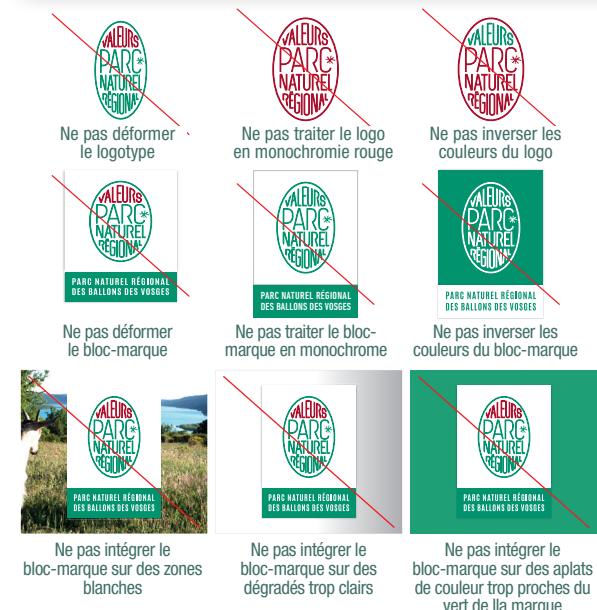
Comment utiliser le logo de la marque ?

LE LOGO de la marque Valeurs Parc naturel régional est propriété de l'État et déposé auprès de l'INPI sous forme de marque collective. Son utilisation est régie par une charte graphique dont voici un extrait :

Le logo doit être utilisé

- dans ses couleurs originales
- dans son intégralité
- avec une hauteur minimale de 36 mm
- avec une légère ombre (noir à 35% d'opacité) sur fond blanc

Les fichiers du logo et la charte graphique complète sont disponibles auprès du chargé de mission tourisme de votre Parc et sur l'espace pro du site monresaupro-pnrsud.fr.



ATTENTION !

Le logo institutionnel du Parc doit être utilisé uniquement pour indiquer des liens actifs vers le site internet du Parc. Son utilisation doit obligatoirement être validée par le chargé de mission communication du Parc en question.

PANTONE 340
CMJN 100 0 70 15
RVB 0 152 95
WEB 00985F

PANTONE 187
CMJN 8 100 79 28
RVB 67 25 48
WEB a71930

Parlez de vos engagements **Valeurs Parc**

DIFFUSEZ ET PARTAGEZ LES INFORMATIONS RELATIVES À LA MARQUE, À L'ÉCOTOURISME EN RÉGION SUD ET À VOTRE PARC

- Partagez les publications ou les informations liées à la marque : lien vers destination-parcs.fr, rencontres réseaux, actualités, film de la marque, etc. [Clic ▶](#)
- Partagez les informations liées à votre Parc : événements, actualités, documentations, etc.
- Partagez le lien vers www.cheminsdesparcs.fr [Clic ▶](#)
- Partagez vos coups de cœur sur le territoire et les activités à faire dans votre livret d'accueil ou sur votre site internet
- Partagez les actualités du Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur

EXPRIMEZ VOS ENGAGEMENTS

Sur votre site internet et vos réseaux sociaux, vos supports de communication (flyers, brochures), livret d'accueil, etc.



Comment présenter **la marque Valeurs Parc ?**

EXEMPLE EN 250 CARACTÈRES

« La marque Valeurs Parc est le signe de notre engagement envers ce territoire que nous aimons, sa nature, ses paysages, son patrimoine. Autour de lui, nous formons une communauté de convictions et de passion. Partager cela avec vous est notre raison d'être. »*

* Extrait d'un travail argumentaire réalisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.
Voir plus d'exemples ici : [Clic ▶](#)

EXPRIMEZ CONCRÈTEMENT VOS ENGAGEMENTS

- « Nous nous engageons pour la vie de nos villages et participons aux actions du Parc »
- « Nous vous guidons sur une découverte douce et authentique de notre territoire »
- « Nous nous préoccupons de la biodiversité »
- « Nous mesurons les impacts de notre activité sur l'environnement »
- « Nous privilégions les circuits-courts et les produits de terroir de qualité »



LES MOTS À PRIVILÉGIER

- Les termes "expérientiels" : Rencontre, partage, savoir-faire, expérience, explorer, savourer...
- Les mots qui décrivent votre activité précisément.
- Les termes locaux, ceux qui racontent votre territoire.

LES MOTS À ÉVITER

- Le vocabulaire "marketing" : 100 % écolo, nature pure, meilleur, etc.
- Les promesses difficiles à tenir : inoubliable, grandiose, jamais vu, etc.

Passez à l'action avec les Eco-Solutions !

DONNEZ UNE NOUVELLE DIMENSION À VOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL GRÂCE AU PARCOURS ÉCO-SOLUTIONS !

Cette balade en ligne innovante a été conçue pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels du tourisme qui souhaitent réduire leur empreinte écologique et adapter leur offre aux nouvelles attentes du secteur.



Inspirez-vous des nombreuses ressources disponibles :

- Des fiches thématiques pour optimiser votre consommation d'eau et d'énergie, favoriser l'écomobilité, préserver la biodiversité...
- Des vidéos inspirantes mettant en lumière des acteurs engagés en Région Sud qui partagent leurs réussites et bonnes pratiques.

Grâce à une approche positive, ludique et pédagogique, cette plateforme permet d'apporter des solutions concrètes pour s'engager dans la transition écologique.



Rejoignez les super-héros de l'écotourisme sur ecosolutions-pnrsud.fr Clic ▶



De la cuisine « zéro gaspi » au potager agroécologique, de la douche connectée aux bassins de phytoépuration, découvrez une multitude de solutions pour passer à l'action !

Sensibilisez votre clientèle aux écogestes

Sensibilisez votre clientèle sur votre site internet, votre livret d'accueil, les réseaux sociaux, dans votre établissement, etc.

Focus sur les bonnes pratiques :

PRÉSERVEZ L'EAU

Chaque français consomme en moyenne **143 litres d'eau par jour** : 93% de cette eau est utilisée pour l'hygiène corporelle, les sanitaires, la lessive, la vaisselle et l'entretien de l'habitat.*

Sensibilisez vos clients aux économies d'eau en leur rappelant de :

- Ne pas laisser l'eau couler inutilement pendant la vaisselle, sous la douche ou lors du lavage de dents ou de mains
- Utiliser des produits écolabellisés
- Ne pas changer de serviette de toilette tous les jours
- Boire de l'eau du robinet



ÉCONOMISEZ L'ÉNERGIE

15 à 50 équipements par foyer restent en veille inutilement, ce qui représente un coût de 80 € par an.*

Encouragez vos clients à :

- Éteindre ou débrancher les appareils électriques en veille
- Éteindre les lumières en sortant d'une pièce
- Ouvrir la fenêtre pour renouveler l'air plutôt que d'allumer la climatisation
- Éteindre le chauffage ou la climatisation avant de quitter leur chambre



TRIEZ VOS DÉCHETS

Environ 1/3 des déchets qui finissent dans la poubelle des français peut être composté.*

Renseignez-vous auprès de votre collectivité compétente pour connaître les pratiques à suivre. Mettez à disposition de votre clientèle un dispositif de tri et de compostage adaptés et incitez-les à :

- Trier leurs déchets
- Privilégier les produits réutilisables et sans emballage

UTILISEZ LES MOBILITÉS DOUCES

1/3 des émissions des gaz à effet de serre sont dus aux transports.*

Le train engendre entre 3 et 5 fois moins de CO₂ qu'une voiture (par personne transportée).*

Encouragez vos clients à :

- Pratiquer le covoiturage et/ou l'autopartage
- S'informer sur l'accessibilité des territoires (voir site internet des parcs)
- Se déplacer à pied ou à vélo :
www.cheminsdesparcs.com Clic ▶
- Utiliser les transports en commun : renvoyez-les vers la plateforme zou.maregionsud.fr Clic ▶

RESPECTEZ LA BIODIVERSITÉ ET LES RISQUES INCENDIE

Il faut 200 ans à plusieurs milliers d'années pour former 1 cm de sol.

Informez-vos clients sur :

- Les bons comportements à adopter en espaces naturels (détails page suivante)
- Les réglementations en vigueur dans le Parc
- Les risques incendie

RÉPARTISSEZ LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

Certains sites naturels emblématiques de nos Parcs subissent une forte fréquentation. Pensez à renvoyer vos clients vers des sites moins prisés ou à des heures creuses de fréquentation.

Prenez contact avec votre chargé de mission pour obtenir la liste des sites à valoriser.



Diffusez les bons comportements à adopter en milieux naturels

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION « QUAND ON ARRIVE EN PARC »

Depuis 2023, la Fédération et les 59 Parcs naturels régionaux de France ont déployé une campagne de communication pour sensibiliser les usagers des milieux naturels et prévenir les conséquences négatives de la densification de la fréquentation.

Elle s'appuie sur une collection de visuels au design vintage sous forme d'affiches et de stickers, associés à des chansons populaires pour interpeller les visiteurs sans les braquer. Les grands enjeux tels que les déchets, le risque incendie, le prélèvement d'espèces végétales ou encore le dérangement de la faune sont ainsi abordés.

Cette opération s'adresse tant aux touristes qu'aux riverains des Parcs, chacun ayant son rôle à jouer dans le partage de l'espace et la protection de l'environnement. Elle a été parrainée par « Valeurs Parc » et ses entreprises ambassadrices.

En savoir plus sur le site de la Fédération des Parcs : [Clic ▶](#)



Chaque Parc naturel régional dispose d'outils pour une fréquentation respectueuse des espaces naturels, disponibles sur leurs sites internet ou sur les points de départ des randonnées.

RESPECTEZ CES QUELQUES RÈGLES DE CONDUITE, ET SOYEZ ATTENTIFS À LA NATURE QUI VOUS ENTOURE



Je respecte la propriété de l'endroit où je vais, la plupart des espaces naturels ne sont pas des espaces publics, mais des espaces privés où le passage est toléré.



Je suis discret pour ne pas effrayer la faune particulièrement sensible au dérangement à certaines périodes de l'année (renseignez-vous auprès de votre Parc : coordonnées en pages 18 et 19).



Je tiens mon chien en laisse (attention, les chiens sont interdits dans les réserves naturelles et certains autres sites soumis à réglementation spécifique, je me renseigne avant de partir).



En restant sur les sentiers balisés, je participe à protéger les espaces naturels en limitant le piétinement de la flore et le dérangement de la faune en pleine période de reproduction.



Je respecte le travail des bergers et la présence des troupeaux, en les contournant largement.



Je veille à laisser ces espaces comme je les ai trouvés : je ne ramasse ni fleurs et plantes, ni minéraux ou fossiles. Je rapporte avec moi tous mes déchets, même organiques !



Je n'oublie pas de m'équiper d'une tenue et de chaussures adaptées et je prends de l'eau avec moi (dans une gourde réutilisable bien sûr !), je vérifie les conditions météo.



Je découvre autrement nos espaces naturels, en visitant, notamment, des sites moins prisés ou en voyageant hors saison.

Attention, du 1^{er} juin au 30 septembre, nous sommes en période de risque incendie : avant de partir, je me renseigne sur le niveau de risque et l'autorisation d'accès aux massifs auprès de mon Parc ou de la préfecture de mon département..



Connectez-vous à vos voisins bénéficiaires

CONTACTEZ VOS VOISINS BÉNÉFICIAIRES DE LA MARQUE VALEURS PARC !

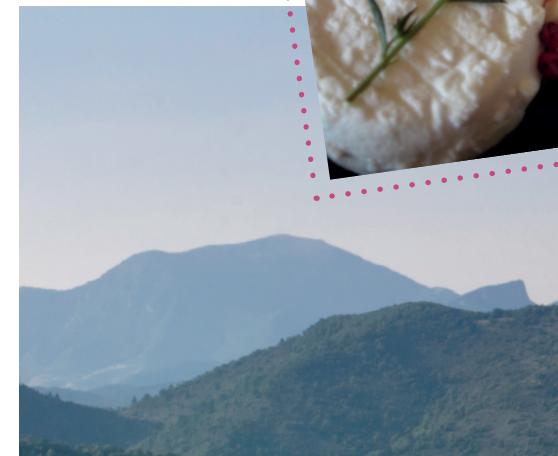
Prenez contact avec les professionnels bénéficiaires proches de chez vous pour échanger sur vos bonnes pratiques :

Retrouvez-les sur la carte interactive du site internet du Réseau Valeurs Parc Provence-Alpes-Côte d'Azur : www.monreseauapro-pnrsud.fr/la-marque-valeurs-parc/annuaire-du-reseau/ [Clic ▶](#)

FAITES CONNAÎTRE VOS PRESTATIONS ET CRÉEZ DES PARTENARIATS

Recommandez les autres professionnels Valeurs Parc auprès de votre clientèle :

- Invitez-les à découvrir les prestations Valeurs Parc
- Créez des partenariats pour proposer des produits qui vous ressemblent : Imaginez des journées, séjours thématiques, réductions pour les clients des autres professionnels Valeurs Parc, etc.



VALORISEZ LES PRODUITS BÉNÉFICIAIRES DE LA MARQUE VALEURS PARC À VOTRE TABLE OU DANS VOTRE BOUTIQUE

Retrouvez tous les produits Valeurs Parc sur : www.monreseauapro-pnrsud.fr/la-marque-valeurs-parc/annuaire-du-reseau/ [Clic ▶](#)

Les Parcs naturels régionaux de la Région Sud sont riches en goûts, en saveurs et en senteurs.

La marque a été développée sur un grand nombre de filières agricoles et artisanales. Gages de qualité, et garants de l'identité de nos territoires, découvrez l'ensemble des produits marqués :

- Boulangerie, pâtisserie et confiserie
- Fromages et produits laitiers
- Fruits et légumes
- Miel et produits de la ruche
- Plantes aromatiques et épices
- Sirops, apéritifs, liqueurs
- Vins
- Confitures et gelées
- Viandes
- Poissons
- Huile d'olive
- Produits cosmétiques et de bien-être (macérats de plantes, etc.)
- Artisanat du bois, de la pierre et de la terre (céramique)

Consultez
les annuaires
**de producteurs en vente
directe des 9 Parcs**

Parc des Alpilles :

<https://bit.ly/3D0PrHg> [Clic ▶](#)

Parc des Baronnies provençales :

<https://bit.ly/4elf2vc> [Clic ▶](#)

Parc de Camargue :

<https://bit.ly/3HMebrc> [Clic ▶](#)

Parc du Luberon :

<https://bit.ly/3AUkaTo> [Clic ▶](#)

Parc du Mont-Ventoux :

<https://bit.ly/3HU1ri1> [Clic ▶](#)

Parc des Préalpes d'Azur :

<https://bit.ly/3KOiaRf> [Clic ▶](#)

Parc du Queyras :

<https://bit.ly/3QhzTlq> [Clic ▶](#)

Parc de la Sainte-Baume :

<https://bit.ly/44ti0iz> [Clic ▶](#)

Parc du Verdon :

<https://bit.ly/3KPKumq> [Clic ▶](#)



Restez proches *de votre Parc*



PARC DES ALPILLES

2 boulevard Marceau – 13210 Saint-Rémy-de-Provence
04 90 90 44 00 – www.parc-alpilles.fr [Clic ▶](#)



PARC DES BARONNIES PROVENÇALES

575 route de Nyons – 26510 Sahune
04 75 26 79 05 – www.baronnies-provencales.fr [Clic ▶](#)



PARC DE CAMARGUE

Mas du pont de Rousty – 13200 Arles
04 90 97 10 40 – www.parc-camargue.fr [Clic ▶](#)



PARC DU LUBERON

60, place Jean-Jaurès – 84400 Apt
04 90 04 42 00 – www.parcduluberon.fr [Clic ▶](#)



PARC DU MONT-VENTOUX

378, avenue Jean Jaurès – 84200 Carpentras
04 90 63 22 74 – www.parcduventoux.fr [Clic ▶](#)



PARC DES PRÉALPES D'AZUR

1, avenue François Goby – 06640 Saint-Vallier-de-Thiey
04 92 42 08 63 – www.parc-prealpesdazur.fr [Clic ▶](#)



PARC DU QUEYRAS

3580, route de l'Izoard – 05350 Arvieux
04 92 46 88 20 – www.pnr-queyras.fr [Clic ▶](#)



PARC DE LA SAINTE-BAUME

Nazareth – 2219 CD80 – Route de Nans
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
04 42 72 35 22 – www.pnr-saintebaume.fr [Clic ▶](#)



PARC DU VERDON

Domaine de Valx – 04360 Moustiers-Sainte-Marie
04 92 74 68 00 – www.parcduverdon.fr [Clic ▶](#)



Crédits / Sources

CRÉDITS PHOTOS

- P.01 : Flaccommio - WeGo Productions
- P.02 : SIT PNR PACA
- P.04 : Vincent Thomann - PNRV
- P.05 : Flaccommio - WeGo Productions / Anne-Lore Mesnage
- P.06 : Philippe Clin
- P.07 : Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- P.08 : David Tatin
- P.09 : Philippe Richaud
- P.12 : Ellen Teurlings Photographe
- P.13 : VLP- Jack Burlot / Flaccommio - WeGo Productions
- P.14 : PNR Queyras
- P.15 : Agence Caméléon
- P.16/17 : Anne-Lore Mesnage / PNR Queyras / Flaccommio - WeGo Productions
- P.20 : Flaccommio - WeGo Productions

N'oubliez pas de vous abonner à la Newsletter de votre Parc et de récupérer régulièrement les documents d'information !

DONNÉES ADEME PAGE 11

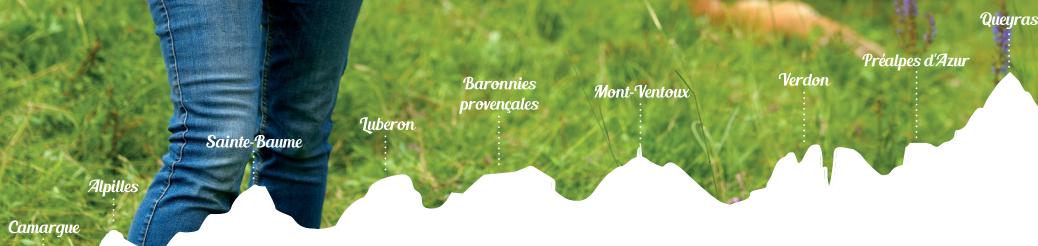
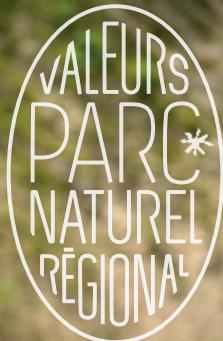
<https://librairie.ademe.fr/energies/7750-comment-reduire-ses-factures-d-eau-et-d-energie--9791029724381.html> [Clic ▶](#)

<https://librairie.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets/753-que-contient-notre-poubelle-.html> [Clic ▶](#)

https://librairie.ademe.fr/index.php?controller=attachment&id_attachment=660&preview=1 [Clic ▶](#)

<https://librairie.ademe.fr/agriculture-alimentation-foret-bioeconomie/656-pourquoi-se-soucier-de-nos-sols-.html> [Clic ▶](#)

PARCS NATURELS RÉGIONAUX de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Retrouvez-nous sur
www.monreseaupro-pnrsud.fr

et suivez-nous sur



Action financée par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Édité par le réseau des Parcs naturels régionaux Provence-Alpes-Côte d'Azur
conception et réalisation : La Vache Noire Sud - édition 2025